

## PARTICULARITÉS MORPHOLOGIQUES ET SYNTAXIQUES DU FRANÇAIS DE BELGIQUE

Jaromír Kadlec  
Université Palacký d'Olomouc

La plupart des études relatives au français en Belgique analysent des spécificités phonétiques, phonologiques et lexicales. Les particularités morphologiques et syntaxiques de cette variété de la langue française sont très peu étudiées par les linguistes. À la différence des plans phonique, phonologique et lexical de la langue, la morphologie et la syntaxe sont peu influencées par les autres langues romanes et les dialectes présents sur le territoire belge.

Il est assez difficile de classer certaines spécificités de la langue française en Belgique dans les différents plans linguistiques. On peut citer par exemple les expressions *acheter de la super* ou *rouler à la super* utilisées en Belgique au lieu des expressions *acheter du super* ou *rouler au super* qui sont en usage en France à cause de l'implication de *l'essence* dans le français de Belgique et celle de *carburant* dans le français de France. Cette particularité concerne le plan lexical mais aussi les plans morphologique et syntaxique de la langue. Pour cette raison, nous avons décidé d'aborder, dans notre article, des spécificités morphologiques et syntaxiques du français de Belgique.

Certains substantifs peuvent varier en genre dans le français de Belgique par rapport au français de référence. Par exemple, le nom *boutique* peut être de genre masculin et le substantif *anthracite* est utilisé au féminin. Le nom *absoute* n'est employé par des locuteurs belges qu'au pluriel (*Les absoutes auront lieu à 15 heures*).

Dans le français de Belgique, il existe des adjectifs inconnus en France, par exemple *gardien*<sup>1</sup> (*enseignement gardien, école gardienne, institutrice gardienne*). Au lieu de l'adjectif *calcaire*, l'adjectif *calcareux* (*L'eau du robinet est fort calcareuse*) est attesté en Belgique. Dans le français de Belgique, on peut rencontrer – comme dans le français québécois – des formes adjectivales féminines irrégulières comme *durte* (féminin de *dur*) ou *guérite* (féminin de *guéri*). À cause de l'influence de la langue néerlandaise qui retient l'épithète qualificative antéposée dans la proportion de 86 % (contre 33 % en français de référence) et des langues germaniques en général, des locuteurs belges antéposent les épithètes et disent par exemple *ma propre chemise* au lieu de *ma chemise propre*, *blanc cheval* au lieu de *cheval blanc* ou *sale linge* au lieu de *linge sale*. Les adjectifs *pire* et *meilleur* sont renforcés par l'élément *plus* (*plus pire, plus meilleur*).

Certains locuteurs belges, surtout les Flamands qui ne maîtrisent pas bien le français, confondent les possessifs relatifs à la deuxième personne du singulier et du pluriel. On peut entendre par exemple les phrases *Est-ce que vous trouvez ça à ton goût ?* ou *Est-ce que tu trouves ça à votre goût ?* Les pronoms *tu* et *vous* remplacent souvent le pronom *on* (*Tu fais ça une fois et tu peux plus t'en passer* au lieu de *On fait ça une fois et on peut plus s'en passer*). L'élément *le*, utilisé en français de référence pour désigner l'objet direct, est remplacé parfois par la forme *lui* (*Il s'occupe de ce qui ne lui regarde pas*). Les pronoms personnels réfléchis sont omis quelquefois dans les verbes pronominaux (*Allons promener* au lieu de *Allons nous promener*). Au lieu d'un pronom démonstratif, suivi d'un pronom relatif, on emploie les formes avec l'élément *là* (*Celui-là qui parle sera foutu dehors* au lieu de *Celui qui parle sera foutu dehors*). Par contre, dans l'expression *tous ceux qui* le pronom démonstratif est omis (*Tout qui le verrait serait triste*). Au lieu de l'expression *eux deux*, on entend en Belgique –

<sup>1</sup> Le substantif *gardiennat* désigne l'enseignement préscolaire et les études des institutrices dans les écoles maternelles.

comme en Bretagne - *leur deux*<sup>2</sup> et au lieu de *quiconque* on emploie *tout qui*. Les Belges qui parlent flamand emploient souvent, à cause de l'influence du néerlandais, le pronom *ça* (*Ça était bien drôle*). Ce pronom remplace *ce* mais fait aussi partie des phraséologismes inconnus en France. On peut citer par exemple *Comment ça va avec lui ?* (*Comment va-t-il ?* dans le français de référence), *Ça chasse ici* ou *Ça tire ici* (*Il y a un courant d'air ici* dans le français de référence), *Ça veut réussir !* (*Quelle chance !* dans le français de référence), *Ce n'est jamais ça* (*Ce n'est jamais suffisant* dans le français de référence). Les formes *ça plus*, *ça moins*, *ça mieux* sont employées en Belgique au lieu de *d'autant plus*, *d'autant moins*, *d'autant mieux* (*Vous en aurez ça plus. Vous le ferez ça mieux*). Certaines différences entre le français en Belgique et le français de référence existent aussi au niveau des adjectifs possessifs. En Belgique, on dit parfois *J'ai froid à mes mains* tandis que les Français n'utilisent pas de possessifs dans ce contexte (*J'ai froid aux mains*). Les adjectifs possessifs sont doublés en parlant des personnes, par exemple *mon mononcle*, *ma matante* ou *une masœur*.

Plusieurs verbes qui ne sont pas pronominaux dans le français de référence le sont dans le français de Belgique. On peut citer par exemple *s'accoucher* (*Elle est allée s'accoucher à la clinique*) ou *se divorcer*<sup>3</sup> (*Il s'est divorcé hier*). Par contre, les verbes *se coucher* et *se gargariser* sont employés en Belgique souvent sans pronom personnel réfléchi (*Il va coucher de plus en plus tard*).

L'imparfait ludique qui remplace les formes du conditionnel présent (*Toi tu étais le gendarme et moi le voleur* au lieu de *Toi tu serais le gendarme et moi le voleur*) est un trait caractéristique du français de Belgique. L'emploi de l'imparfait ludique a été signalé aussi dans la banlieue lilloise et aux environs de Lyon. La construction *venir de + infinitif* est remplacée surtout à Bruxelles par *juste* ou *justement* (*Il est justement parti faire les courses*). Le verbe *aller* exprimant le futur proche est remplacé par le verbe *vouloir* qui est employé par exemple en parlant de la météo (*Demain, il veut neiger*). Le subjonctif est remplacé en Belgique par l'infinitif ou l'indicatif. Le subjonctif n'est pas utilisé par les néerlandophones parce que ce mode a déjà pratiquement disparu de la forme orale de leur langue maternelle. Le subjonctif est souvent remplacé – comme dans le français populaire – dans les propositions finales (*Je vais le dire pour qu'il le sait*), concessives (*Il a pas pu lui répondre bien qu'il savait sa leçon*), conditionnelles (*Pourvu que ma femme ne sait pas*) et temporelles (*Il est parti avant que c'était fini*). Le subjonctif est utilisé de moins en moins après les verbes et les tournures exprimant le sentiment (*On est bien content qu'il n'est pas mort*). Pratiquement tous les Belges n'emploient pas – comme les Français – l'indicatif après *après que* (*Il est arrivé après que tu sois parti*). À cause de l'influence du néerlandais, on utilise souvent une proposition avec la conjonction *que* au lieu de l'infinitif (*Je suis content que j'ai pu t'aider* au lieu de *Je suis content d'avoir pu t'aider*).

Certains verbes transitifs sont employés en Belgique sans objet et dans un sens différent. Il s'agit par exemple de *courtiser* (*Il courtise déjà !*) "être fiancé(e)", ou *purger* (*On doit purger avant certains examens médicaux*) "se purger". Quelques verbes transitifs sont utilisés dans le français de Belgique avec une préposition, par exemple *chercher* (*Je cherche après ma montre*), *attendre* (*Nous devons toujours attendre après lui*),<sup>4</sup> *s'accaparer de*<sup>5</sup> (*Il s'est accaparé de tout*). Certains verbes intransitifs deviennent par contre transitifs dans le français de Belgique, par exemple *jouer* (*jouer soldat*) ou *avoir besoin* (*Je l'ai besoin*). L'usage du verbe *savoir* au lieu de *pouvoir* (*Avec l'argent qu'il gagne, il sait acheter tout ce*

<sup>2</sup> La forme *leur* apparaît aussi avec des autres adjectifs numéraux cardinaux, par exemple *ils sont venus leur cinq* au lieu de *ils sont venus à cinq*.

<sup>3</sup> On l'emploie aussi dans le français populaire de France.

<sup>4</sup> La préposition *après* est utilisée également avec les verbes *regarder*, *demandeur*, *jeter*, *voir*.

<sup>5</sup> Dans ce cas, il s'agit sans doute de l'analogie avec *s'emparer de*.

*qu'il veut. La clef ne sait pas entrer dans la serrure*) est considéré comme l'un des traits typiques du français de Belgique. Certains linguistes pensent que c'est dû à l'influence des langues germaniques, les autres estiment qu'il s'agit d'un archaïsme repris dans l'ancien français ou déclarent que l'emploi de *savoir* au lieu de *pouvoir* est une des caractéristiques du "français du Nord" parce qu'il est attesté aussi en France, dans la zone située entre Lille et Paris.<sup>6</sup> Le verbe *savoir* est employé surtout à condition que le verbe *pouvoir* soit suivi de l'infinitif du verbe *savoir* (*On ne sait pas savoir le temps qu'il va faire*) ou qu'un substantif désignant une chose soit utilisé dans la fonction de sujet (*Cette plante ne sait pas pousser dans ce pot*).

Le nombre d'adjectifs employés dans la fonction adverbiale ne cesse pas d'augmenter dans le français de Belgique. Les adjectifs *direct*, *normal* et *sûr* sont utilisés en Belgique souvent au lieu des adverbes *directement*, *normalement* et *sûrement*. Le verbe *avoir* est employé dans le français de Belgique avec plusieurs adjectifs dans la fonction adverbiale. On peut mentionner par exemple les tournures *avoir bon de boire son verre*, *avoir dur à dire merci*, *avoir facile à dire*, *avoir difficile de marcher*.<sup>7</sup> En Belgique et surtout à Bruxelles, on peut entendre encore d'autres tournures verbales comme *ça veut réussir !* "Quelle coïncidence !" (*J'allais lui écrire et, ça veut réussir, il arrive*), *ne pouvoir mal* "ne courir aucun risque" (*N'ayez pas peur, mon chien ne peut mal de vous mordre*) ou *n'en pouvoir rien* "n'être pas responsable" (*C'est arrivé malgré moi, je n'en peux rien*). Probablement à cause de l'influence du néerlandais, l'adverbe *assez* est souvent placé après le substantif (*Il a de l'argent assez*), l'adjectif (*Il est grand assez*) ou un autre adverbe (*Il va vite assez*).<sup>8</sup> Certains adverbes apparaissent entre le verbe auxiliaire et le participe passé (*J'ai aussi eu cette maladie*). *Pas non plus* se transforme parfois en *non plus pas* (*Ils ne sont non plus riches*). Il est possible d'employer l'adverbe *seulement* au lieu de *donc* (*Entrez seulement*). L'expression *en une fois* ne signifie pas "une fois" mais "soudain" (*En une fois, il a répondu*) et *une fois* peut remplacer *un peu* (*Goûte une fois cette bière !*). L'adverbe *bien* utilisé avec la forme tonique des pronoms personnels signifie comme en néerlandais "oui" (*Vous ne le trouvez pas intelligent ? Moi bien.*) et l'expression *encore bien* (*Il pleuvra encore bien demain*) est utilisée à cause de l'influence du néerlandais dans le sens de "peut-être".

Il n'y a pas beaucoup de différences entre le français de référence et le français de Belgique dans le domaine de l'emploi de l'article indéfini. Au lieu du syntagme *d'un commun accord*, on emploie en Belgique l'expression *de commun accord* (*Nous avons fait cela de commun accord*) qui était dans le passé en usage aussi en France et les expressions *une personne qui* ou *quelqu'un qui* sont remplacées dans le français de Belgique par *un qui*. En parallèle, on emploie *des qui* (*Il y en a des qui croient tous ces bobards*) au pluriel. Le français de Belgique omet parfois l'article défini utilisé dans le français de référence. On peut citer par exemple les expressions *sous eau* (*Après le violent orage, la cave était sous eau*), *aller à selle* (*Paul est allé finalement à selle*), *sur base de* (*Le rapport a été établi sur base de données précises*). Le substantif *messe* est employé en Wallonie souvent sans article défini. Il est possible de mentionner les expressions *aller à messe*, *dire messe*, *faire messe*, *chanter à messe*, *revenir de messe*, *sonner à messe*. L'article défini est quelquefois omis dans l'expression *moins le quart*.

Les différences morphologiques et syntaxiques les plus importantes entre le français de Belgique et le français de référence se situent probablement au niveau de l'emploi des prépositions bien que certaines des particularités mentionnées ci-après soient attestées également dans le français populaire ou dans des dialectes parlés en France. La préposition à

<sup>6</sup> Selon une anecdote, plusieurs soldats fatigués d'origine picarde ont été mis en prison ou même exécutés pendant la Première Guerre mondiale parce qu'ils avaient dit à leur commandant : "Je ne sais pas marcher".

<sup>7</sup> Ces tournures sont attestées également en Normandie, en Bourgogne et sur le territoire du Val d'Aoste.

<sup>8</sup> Les mêmes tournures existent aussi dans le français populaire.

est employée dans le français de Belgique au lieu des prépositions *avec* (*causer à quelqu'un*), *chez* (*aller au coiffeur*), *dans* (*porter son fils à bras*), *de* (*compote aux pommes, confiture aux fraises*), *en* (*mettre à place*) ou *sur* (*maison à rue*). La préposition *à* apparaît dans le français de Belgique aussi dans les expressions employées en France sans préposition (*sonner à messe*). La préposition *à* posée entre le substantif *homme* ou *femme* et les noms désignant les articles à vendre ou à fournir permet de créer les noms d'agent (*homme à la bière* "fournisseur de la bière", *femme au lait* "laitière"). La préposition *à* est employée aussi après des verbes désignant les activités agricoles qui sont transitifs dans le français de référence (*planter aux pommes de terre, arracher aux betteraves, couper aux prunes, cueillir aux cerises*). La préposition *après* peut remplacer les prépositions *à* (*essuyer ses mains après l'essuie*) et *sur* (*Il y a de la boue après votre robe*). La préposition *après* suit à cause de l'influence de la langue néerlandaise certains verbes transitifs dans le français de France (*attendre, demander, chercher, jeter, regarder, siffler, voir* atd.). La préposition *auprès* peut avoir le sens de "de plus" dans le français de Belgique (*Mettez encore vingt francs auprès*).<sup>9</sup> Surtout les locuteurs qui n'ont pas le français pour langue maternelle confondent les prépositions *avant* et *devant* (*Il marche devant moi*). La préposition *avec* est utilisée en Belgique au lieu de prépositions *de* (*être content avec ça*), *par* (*arriver avec le train*), *à cause de* (*Il s'est levé trop tard et avec ça il a raté son train*) ou avec des verbes transitifs dans le français de référence (*Il fréquente avec Marie. Les enfants jetaient avec des boules de neige*). La préposition *dans* peut remplacer les prépositions *à* (*se promener dans le soleil*) ou *pendant* (*aller au cinéma dans la semaine*). La préposition *de* est employée en Belgique au lieu des prépositions *à* (*venir de pied*) et *en* (*prendre quelque chose de mauvaise part*). Quelquefois, l'emploi de la préposition *de* est explétif (*il travaille de trop, il aime de lire*). La préposition *de* est antéposée en Belgique à l'infinitif surtout après les verbes *aimer, croire, compter, espérer, oser, préférer, prétendre, sembler, souhaiter*. À Bruxelles, on emploie la préposition *de* également après les verbes exprimant le devoir, l'interdiction ou l'autorisation (*Je n'irai pas, je ne peux pas de mon père*<sup>10</sup>). Dans la capitale, la préposition *depuis* est parfois omise (*Je suis deux ans marié. Il est longtemps ici*). La préposition *en* est quelquefois utilisée au lieu des prépositions *à* (*Il travaille en noir*), *dans* (*On ne joue pas en rue*) et on la trouve aussi antéposée à l'adverbe *exprès* (*Je ne l'ai pas fait en exprès*). La préposition *parmi* remplace la préposition *dans* dans l'expression *l'un parmi l'autre*. La préposition *pour* apparaît parfois au lieu des prépositions *à* (*le stylo est bon pour jeter*) ou *de* (*Il est en deuil pour sa mère*). La construction *soigner pour* (*Je vais soigner pour votre avancement*) est un calque selon l'exemple néerlandais. L'expression *qu'est-ce que c'est pour*, attestée aussi en Savoie, correspond à *quelle sorte de...* (*Qu'est-ce que c'est pour un professeur ?*). La préposition *sous* est employée au lieu de *au-dessous de* pour exprimer la température au-dessous de zéro (*dix degrés sous zéro*) et remplace *à* dans la construction *à la date du...* (*sous la date du...*). La préposition *sur* est utilisée au lieu des prépositions *à* (*il trouve à redire sur tout*), *contre* (*il est fâché sur moi, tu es jaloux sur lui, aboyer sur les passants, crier sur les enfants*), *dans* (*lire sur un journal, travailler sur un bureau*) et *en* (*voire la ville sur huit jours*). La construction *sur le temps que* peut remplacer *pendant que* (*Sur le temps que vous y serez, parlez-lui de cela*). La préposition *endéans*, attestée dans le passé également en France, a le sens de "dans le délai de" (*Il faut répondre endéans huit jours*).

Dans le français de Belgique, on emploie de manière explétive l'élément *que* après les adverbes exprimant la quantité qui sont suivis de l'infinitif. Il s'agit par exemple des expressions *il est assez puissant que pour agir seul, il est trop petit que pour ouvrir la fenêtre*. Le français de Belgique a conservé l'emploi archaïque de la conjonction *et* dans les numéraux composés *cent et un* (*cent et deux*), *mille et un*.

<sup>9</sup> Au lieu de *auprès*, on emploie souvent *tout près*.

<sup>10</sup> Dans ce cas, il s'agit d'un calque du néerlandais.

Les différences entre le français de Belgique et le français de référence existent dans tous les plans linguistiques, y compris les plans morphologique et syntaxique. Certains substantifs peuvent différer en genre ou en nombre et le français en Belgique dispose de quelques adjectifs inusités en France. Les différences existent aussi au niveau des pronoms, des verbes, des adverbes, des articles, des conjonctions et surtout des prépositions. L'emploi de l'imparfait ludique et du verbe *savoir* au lieu de *pouvoir* sont des traits caractéristiques du français de Belgique. La morphologie et la syntaxe du français parlé par les locuteurs néerlandophones subissent une influence du néerlandais.

### Resumé

Príspevek je venován morfológickým a syntaktickým zvláštnostem belgické francouzštiny, kterým byla v odborné literatuře věnována prozatím jen velmi malá pozornost. Některá podstatná jména mohou být užívána v Belgii v jiném rodě než ve Francii a některá podstatná jména užívaná ve standardní francouzštině v jednotném čísle mohou být v belgické francouzštině pomnožná. V belgické francouzštině můžeme také narazit na některá adjektiva, která se ve Francii neužívají. Rozdíly mezi belgickou a standardní francouzštinou jsou rovněž v oblasti zájmen, sloves, příslovcí, členů, spojek a zejména předložek. Morfologie a syntax osob, jejichž mateřštinou je nizozemština, je výrazně ovlivněna tímto germánským jazykem.

The paper deals with morphological and syntactical particularities of the French language used in Belgium, which have been little described so far. Some nouns may have different gender in Belgium than in France and some standard French nouns used in singular become plurals in Belgium. In the French used in Belgium, we encounter some adjectives which are not used in France. Differences between the Belgian and the standard French are also observable in the field of pronouns, verbs, adverbs, articles, conjunctions and particularly prepositions. The morphology and syntax of native Dutch speakers are markedly influenced by this Germanic language.

### Bibliographie

- BLAMPAIN, D., GOOSE, A., KLINKENBERG, J.-M., WILMET, M. (1999), *Le français en Belgique*. Bruxelles: Duculot.
- BAL, W., DOPPAGNE, A., GOOSSE, A., HANSE J., LENOBLE-PINSON, M., POHL, J., WARNANT, L. (1997), *Belgicisms, inventaire des particularités lexicales du français en Belgique*. Louvain-la-Neuve: Duculot.
- DOPPAGNE, A. (1979), *Belgicisms de bon aloi*. Bruxelles: Fondation Charles Plisnier – Office du bon langage.
- MILIČKOVÁ, L. (1996), "Le parler français de Belgique I". In: *Sborník prací Filozofické fakulty brněnské univerzity*, L 17, Brno: Masarykova univerzita, 7-15.
- MILIČKOVÁ, L. (1997), "Le parler français de Belgique II". In: *Sborník prací Filozofické fakulty brněnské univerzity*, L 18, Brno: Masarykova univerzita, 53-60.
- ŠABRŠULA, J. (1966/1967), "Belgická francouzština". In: *Cizí jazyky ve škole*, 10, 193-195.
- ŠABRŠULA, J. (1980), "Znovu k belgické francouzštině". In: *Cizí jazyky*, 24, 96.